

## Conseil départemental de la vie lycéenne

### Inspection académique de la Haute-Garonne

Jeudi 23 avril 2009

14h00-18h00

## REFORME - LE FUTUR LYCEE

Conformément aux instructions ministérielles et rectorales, l'ensemble des conseils de la vie lycéenne (CVL) des établissements publics locaux d'enseignement (EPL) de la Haute-Garonne concernés par cette consultation se sont réunis dans le courant du mois de Mars 2009. Ce large débat des lycéens a permis de dégager un certain nombre de propositions.

Afin de retenir les propositions essentielles dans le cadre de la préparation du conseil académique de la vie lycéenne, le vice-président de chaque CVL a été convié à participer à la présente séance, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis BAGLAN, Inspecteur d'académie, Directeur des services départementaux de la Haute-Garonne.

Étaient également présents : Monsieur Philippe NAUDY, Inspecteur de l'éducation nationale chargé de l'information et de l'orientation (IEN-IO) ainsi que Monsieur le délégué académique à la vie lycéenne (DAVL) et des représentants de la Division des élèves et de la vie des établissements (DEVE).

Les 17 lycéens présents, après un échange constructif, ont retenu les propositions suivantes :

### Orientation

- Davantage de contacts avec le monde professionnel - organisation de stages obligatoires (intégrés à la scolarité) en ce sens dès la seconde pour se familiariser avec les métiers - sensibilisation à la réalité du monde du travail et donner du sens aux études ;
- Éducation à l'orientation : une dizaine d'heures en première ;
- Diversifier les intervenants (Étudiants, enseignants...)
- Impliquer davantage les enseignants ;
- Impliquer davantage les parents ;
- Immersion dans les différentes séries dès la seconde ;
- Augmentation du nombre de COP mieux formés pour une orientation individualisée - entretiens individualisés;
- Un ou plusieurs COP rattachés à un seul et même établissement ;
- Bénéficier, dès le collège, d'une large information sur les filières du lycée - Mieux préparer au lycée ;
- Créer les conditions d'un élève acteur de son orientation, plus motivé et moins sujet au redoublement

### La vie lycéenne

- Donner un poids plus important à la parole lycéenne dans les différentes instances de l'EPL ;
- Une plus grande liberté de propositions pour le CVL ;
- Demande forte d'information sur les droits et devoirs des lycéens et ce dès le début de l'année scolaire (distribution d'une brochure) ;
- mise en place d'une formation pour tous les élus lycéens (délégués de classe ; CVL, etc.) ;
- Bilan de mandat des élus au CVL - passage de relais aux nouveaux élus ;
- Mise en place d'une instance de recours en cas de litige ou de contentieux avec la direction de l'établissement
- Mise en place d'une plate-forme Internet entre tous les CVL
- Mise à disposition d'un local pour les membres du CVL ainsi que d'un panneau d'affichage ;
- Tutorat sur la base du volontariat ;
- Informatisation des cahiers de texte ;

- Obligation d'une sortie pour chaque classe en début d'année - cohésion du groupe classe ;
- Doter chaque CVL d'une adresse électronique
- Permettre une information sur l'existence du CVL sur le site de l'établissement

#### L'aide personnalisée

- Meilleure information sur ce qu'elle recouvre exactement ;
- Mise en place en seconde, première et terminale avec le professeur selon les besoins - Obligatoire en seconde pour l'acquisition d'une méthode de travail ;
- Ciblée sur les matières importantes ;
- Un effort particulier sur les langues vivantes - niveau général faible

#### Lutter contre l'échec

- Cours de langues en petits groupes axés sur la pratique de l'oral ;
- Développer les passerelles entre les séries et LGT / LP;
- Cours concernant les matières principales le matin, les après-midi étant consacrées aux disciplines plus souples (EPS ; options) ;
- Mettre l'accent sur la méthodologie dès la seconde - Nécessaire temps d'adaptation à la seconde ;
- Avoir un professeur principal ou référent motivé pour accompagner les élèves

#### Préparation à l'enseignement supérieur

- Création de groupes d'entraide entre élèves ;
- Sensibilisation plus importante dès la seconde ;
- Interventions d'étudiants et de professionnels ;
- Stages en Université - Stage dans le secteur économique auquel l'élève souhaite se destiner ;
- Création de modules d'orientation - garder les filières existantes ;
- Plus de COP et mieux formés pour une orientation individualisée. Un ou plusieurs COP rattachés à un seul et même établissement ;
- Meilleures connaissances de l'enseignement supérieur de la part des enseignants ;
- Assurer l'affectation des élèves ayant un bac technologique ;
- Passerelles pour les bacs technologiques vers l'enseignement supérieur

#### L'égalité des chances

- Gratuité des manuels scolaires au lycée et dans le supérieur ;
- Désacraliser la filière S / aux autres filières ;
- Gratuité du transport scolaire - Inégalité entre les Départements ;
- Développer les places d'internat ;
- Instaurer des bourses adaptées aux besoins de chaque élève ;
- Mobiliser des moyens humains et financiers ;

#### Apprendre à apprendre (autonomie, recherche documentaire, travail en équipe...)

- Moins de 25 élèves par classe ;
- Plus d'amplitude pour un meilleur accès au CDI ;
- Développer les pratiques type « TPE » dans toutes les séries ;
- Travailler la rédaction de CV, la création de fiches, l'écriture de lettres de motivation ; la réalisation de plannings de semaine
- Programmes plus vivants, moins surchargés, plus concrets (accès sur l'application future)
- Professeurs principaux volontaires et disponibles ;
- Mieux former les enseignants du point de vue de la pédagogie et de la relation à l'élève (propice au développement d'une meilleure communication entre élèves et enseignants) ;

- Soutenir moralement l'élève, ne pas le dévaloriser ;

#### La classe de seconde mais aussi le cycle terminal et le baccalauréat

- Conserver la structure de base classe comme référence pour le tronc commun ;
- Baccalauréat : une partie en CCF ;
- EPS en BTS ;

#### Organisation du temps scolaire

- Tronc commun le matin et options l'après-midi ;
- Réduire l'amplitude horaire de la journée (6 heures de cours) notamment pour tenir compte de la fatigue des élèves et du temps de déplacement (gain de temps possible sur les vacances scolaires) ;
- Pause méridienne : temps minimal d'une heure ;
- Pas de cours après 17 heures ;
- Supprimer les heures de permanence la journée ;
- Travail sur projets ;
- Conserver le découpage de l'année en trimestres ;
- Maintenir des séquences de 55 minutes ;

#### La classe de seconde mais aussi le cycle terminal et le baccalauréat

- Conserver la structure de base classe comme référence pour le tronc commun ;
- Baccalauréat : une partie en CCF ;
- EPS en BTS ;

#### Observations et réflexions diverses

- Intégrer les lycéens à la confection des menus ;
- Bénéficier de locuteurs natifs pour dédoubler les langues étrangères et travailler l'oral ;
- Mise en place d'une rencontre individuelle élève/professeur principal après le conseil de classe ;
- Plus d'inspections surprises des enseignants